

# Rouen ; 31 mai 1451

Est il page plus émouvante de notre histoire nationale que ce récit du martyr de la Sainte de la Patrie où Émile Hinzelin a mis toute la ferveur de son cœur de Lorrain et de Français ?

Je l'ai découpé, voici tantôt cinquante ans, dans « l'Estafette » ; journal de Saint-Dié. Mon vénérable ami, Monsieur Charles Courtin-Schmidt, 'ancien directeur du journal, Président de l'Amicale de-la Presse Vosgienne, voudra bien, j'en suis sûr, me pardonner ce grappillage dans ses colonnes au bénéfice des lecteurs des « Annonces ».

V. L.

A Rouen, le mercredi 31 mai 1451, le petit jour blêmit, voilé de brume. Durant toute la nuit, Jeanne n'a pas pu dormir. Elle ne dormira jamais plus.

Étendue sur son lit, elle songe. C'est l'heure où, là-bas, à Domrémy, les faucheurs partent. Leur ombre court sur l'herbe, et la rosée fait à leur ombre une auréole d'argent. Les toits du village, les doux toits aux délicates nuances de rose séchée, commencent à s'illuminer de soleil. Un souffle tiède, un cri d'oiseau, lui rappellent les hirondelles volant autour de leur nid suspendu au toit de la maison paternelle. Des ailes, des ailes pour les rejoindre...

Une cloche résonne dans la prison. Ce n'est pas l'Angélus. C'est le glas. Rouen s'emplit de clameurs.

A six heures du matin, Mgr Cauchon, évêque de Beauvais, manda deux frères prêcheurs : Ladvenu et Toutmouillé :

– Allez trouver Jeanne en sa prison et lui annoncez que c'est pour aujourd'hui.

Blancs et noirs, crânes rasés, ils s'avancent à pas muets jusqu'au lit de Jeanne. Ils font signe aux houspilleurs qui surveillaient la prisonnière. On lui jette une chemise longue et une robe. On lui enlève les chaînes qu'elle portait depuis 178 jours.

Comme un sublime écrivain saignant, ouvrons en ce moment ce pauvre cœur de femme. Hélas ! tout au fond, il y avait encore de l'espoir. Jeanne voulait croire, croire malgré tout, que le roi de France interviendrait, que les juges tiendraient quelques-unes de leurs promesses, qu'elle éviterait le bûcher, qu'elle aurait seulement – seulement ! – la tête tranchée par le bourreau.

Jeanne hésita un moment à comprendre la signification de cette visite matinale des deux Dominicains. Avec des ménagements, Frère Ladvenu lui fit comprendre la mission dont il était chargé.

C'est alors qu'elle laissa échapper ces plaintes déchirantes dont l'écho nous a été fidèlement gardé :

– Me traitera-t-on si horriblement ? Mon corps va-t-il être livré au feu et réduit en cendres ? Que l'on me tranche la tête ! J'aimerais mieux subir sept fois ce supplice que celui du bûcher. Ah ! si, comme on devait le faire, on m'avait mise dans une prison ecclésiastique, j'aurais eu pour gardiens des gens d'église, non des ennemis, et il ne me serait pas arrivé malheur. Que d'iniquités je subis ! J'en appelle à Dieu, le juge des juges.

Il faut le dire : Jeanne considérait le feu comme la torture des tortures. Les blessures du fer ou du plomb ne causent que de la douleur supportable : un coup, rien

de plus ! Le feu, au contraire, a de monstrueuses, de profondes, d'infemales atteintes. Il anéantit les vêtements, ronge la peau, ravage les poumons, dévore les chairs.

Jeanne imagine toutes ces choses et frémit d'horreur. Elle ne veut pas mourir. Elle pleure. Elle frappe la porte de ses poings. Elle secoue les barreaux de la fenêtre. Elle se cache dans le lit. Le lit ! il ferait si bon y mourir, un jour, parmi les siens !

Peu à peu, le cachot s'est rempli. L'un des juges présents, Pierre Morice, semble avoir quelque pitié. Elle lui saisit fortement le bras.

– Maître Pierre, lui dit-elle, où serai-je ce soir ?

– N'avez-vous pas confiance en Dieu ? répondit le prêtre en pâlisant.

– J'ai confiance en Dieu. Avec son aide, je serai ce soir au Paradis.

Elle demande à recevoir la communion. L'hostie lui est présentée sans étole, sans lumière, sans surplis. « Apportez au moins des cierges et une étole » s'écria Frère Ladvendu. Jeanne communit sans cesser de pleurer.

Dans la cour où elle descend l'attendent les sombres confréries dont c'est la fonction de suivre les condamnés jusqu'à la mort.

Cérémonie lugubre où tout se mêle, même le grotesque ! Sur la tête de Jeanne, on place une hideuse mitre en carton, toute barbouillée de signes diaboliques, et qui porte écrits les motifs de la condamnation. La flamme anéantira vite cette misère.

Une charrette est arrêtée à la porte du château Jeanne y monte. Les cierges allumés piquent leur clarté sinistre dans la pure nappe de soleil. Par les rues, par les ruelles, la foule accourt à flots pressés. Les soldats anglais font la haie.

En la vaste cité, il y a pourtant des âmes gonflées d'admiration et de pitié. Où les chercher, pour les bénir ? Beaucoup d'ouvriers, teinturiers, menuisiers, bouchers, ont fermé leur échoppe. Ils s'avancent, songeant aux grands efforts de la noble fille, et qu'elle fut une bonne ouvrière elle aussi, et qu'elle a été condamnée injustement, et qu'elle va mourir. Dans ces âmes obscures, au passage de la Martyre, l'image de la Patrie se levait.

Mais la tyrannie anglaise est si soupçonneuse, si menaçante ! Pas une protestation ne se manifeste. À peine quelques murmures et des pleurs.

Des soldats, en lignes serrées, accompagnent la condamnée. Les haches, les hallebardes, les cuirasses, les cottes de mailles, rappellent que cette journée est une victoire. Les robes des prêtres témoignent que c'est aussi une cérémonie religieuse.

À travers ses larmes, Jeanne regardait la ville de Rouen. « O ville, seras-tu donc mon tombeau ? »

Tout à coup, un homme accourt, éperdu, en criant : « Grâce, Jeanne, grâce, je vous en conjure. » Il a traversé la haie des soldats anglais. Il force les rangs des gardiens. Prosterné dans la poussière, près de la charrette, il tend les bras. Cet homme, c'est Loyseleur, un de ses juges les plus acharnés.

Y a-t-il plus tragique ironie que ce cri : « Grâce, faites-moi grâce ! » adressé à la Crucifiée ? Pourtant, ce cri ne résume-t-il pas toute cette histoire ? Grâce, Jeannette qui fûtes Jeanne d'Arc, grâce pour les bourreaux ! grâce pour les ingrats !

– Je vous pardonne, dit Jeanne, et que je sois pardonnée. Loyseleur craignait d'avoir mal entendu. Il ne voulait pas quitter la charrette, s'attachait aux loues. Warwick, se précipitant, le poussa hors du cortège. Avec force insultes, il le livra à la fureur des soldats.

On arrive à la place du Vieux-Marché. Les fenêtres sont envahies par la foule.

Le bûcher !

C'est un prodigieux entassement de fagots, une masse imprégnée de poix, de soufre et d'huile, que surmonte une plate-forme et que domine un poteau. Jamais bûcher n'a été élevé si haut. Le bourreau lui même t'est plaint du surcroît de travail.

Sut un tableau, on lit cette inscription :

*« Jehanné qui s'est fait nommer la. Pucelle, menteresse, perniciose, abuseresse du peuple, devineresse superstitieuse, blasphémeresse de Dieu, présomptueuse, malcréante de la foi de Jésus-Christ, vanteresse, idolâtre, dissolue, invocatrice de diables, apostate, schismatique et hérétique. »*

Jeanne était la libératrice de la France. « Ce seul mot eût suffi, sans ce torrent d'injures. »

En face du bûcher, on a dressé trois estrades : la première, pour le cardinal Winchester et ses invités, grands seigneurs et prélats ; la seconde, pour les membres du tribunal ; la troisième, pour Jeanne et le prêtre chargé de la prêcher.

La cérémonie se déroule. L'hermine, la pourpre et l'or se mêlent de toutes parts. La crosse des évêques reluit, près de l'épée des capitaines. Les chevaux hennissent. Les panaches et les bannières ondulent. Jeanne avait déjà assisté à une solennité de pareille splendeur. C'était à Reims, au sacre de Charles VII. À Rouen, voici le sacre de Jeanne.

Très lentes, se succèdent les phases de la journée. En cette chose cruelle, tout n'est que cruautés spéciales et calculées.

Jeanne regardait le bûcher, de ses yeux dilatés par l'horreur. Chaque minute est comme une tenaille qui déchire son être.

Nicolas Midy, docteur en théologie, prend la parole. D'une voix qui s'enfle en périodes innombrables, tantôt il flétrit Jeanne, tantôt il la conjure. Quand, hors d'haleine, le prêcheur s'est tu, l'évêque Cauchon se lève et relit la sentence.

Jeanne a retrouvé son énergie. La mort est là. La place du supplice est devenue pour elle un champ de bataille. Elle va mourir, mourir devant les Anglais. Elle mourra bien.

Elle monte au bûcher. Elle s'adosse au poteau. Elle demande qu'on aille à l'église voisine chercher un Crucifix et qu'on le tienne devant elle. On obéit. En attendant, à l'aide de deux morceaux de bois, on lui fabrique une croix de hasard. Elle la prend. Le bourreau cherche ses mains pour les lier à la poutre. Elle glisse sa croix dans sa poitrine.

Ensuite, le bourreau inclina la mèche allumée vers la prise d'air des fagots. Jeanne voit la fumée monter jusqu'à son visage. La paysanne qui, tant de fois sous le vent et la pluie, avait allumé des foyers avec du bois vert, dans l'herbe mouillée des champs, n'ignorait pas comment l'élément se déploie ; soudain, elle cria : « Maître Martin, prenez garde ! le feu ! ... » Il y avait danger. Elle cria ensuite : « Jésus ! Jésus ! ». C'était bien le nom qu'elle devait prononcer.

Dans la pratique des supplices, la fumée est le véritable instrument de la mort. Quand on jugea que Jeanne était étouffée, on commanda au bourreau de faire, avec sa pique, tomber les fagots, d'obstruer la prise d'air et d'éteindre ainsi le feu tout d'un coup. L'Angleterre voulait montrer au monde que la Française était brûlée et que c'était donc vraiment une sorcière maudite de Dieu. Les vêtements, les cheveux se consumaient. Ce qui restait de Jeanne – ce qui restait de Jeanne *encore vivante* –

apparut aux regards de tous. Des femmes poussèrent une violente clameur de désespoir. Le bourreau rendit de l'air aux fagots. Le reste du corps fut détruit.

Le reste ? Non. Le cœur, ce cœur gonflé de sang virginal, demeurait intact. On l'écrasa dans les braises, et on jeta le tout à la Seine.

.....

Pour prendre le courage d'écrire ces lignes, nous sommes revenus une fois encore à Domrémy. C'est devant le doux village, au milieu du calme qui apaise et sanctifie tout, que nous disons adieu à ce corps supplicié, dont l'âme chère est immortelle en l'immortalité même de la patrie.

Émile HINZELIN (l'Estafette)